# FICHE PRESSE









## **INAUGURATION**

### **DU MULTI ACCUEIL "COLETTE ZANNETTACCI"**

Mardi 28 janvier 2025 à 17h00 - 42 avenue Saint Lazare Parc Edith Piaf - 34000 Montpellier

#### **EN PRÉSENCE DE :**

- > Caf de l'Hérault :
- Laurent TEISSIER, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- Claire NARANG, Directrice Adjointe des services aux allocataires et partenaires
- Carole CHAPPERT, Chargée de conseil et de développement
- > Ville de Montpellier :
- Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier
- · Agnès SAURAT, Adjointe au Maire, déléguée au Patrimoine municipal et à la Société
- Boris BELLANGER, Adjoint au Maire, délégué au Quartier Centre et au Patrimoine
- Tasnime AKBARALY, Adjointe au Maire, déléguée à la Petite enfance et à l'Enfant
- François-Xavier LAUCH, Préfet de l'Hérault
- Kébler MESQUIDA, Président du Conseil départemental de l'Hérault

#### **UNE INITIATIVE AU SERVICE DES FAMILLES**

Implantée dans un quartier résidentiel en pleine évolution, la structure "Colette Zannettacci" bénéficie d'une population familiale diverse, avec un afflux récent de nouvelles familles installées dans les nouvelles constructions. Le quartier compte 772 enfants de moins de 3 ans, et dispose de 3 EAJE associatifs offrant 73 places ainsi que 43 assistant.es maternel.les en activité, pour un total de 151 agréments.

Dans ce contexte, la ville de Montpellier a lancé le Projet éducatif petite enfance (PEPE), qui repose sur quatre grands axes thématiques :

- · soutenir toutes les parentalités,
- · favoriser le développement de l'enfant,
- promouvoir la solidarité et l'accessibilité, et concevoir une ville pensée à hauteur du petit enfant.

Ce projet s'accompagne de deux axes transversaux :

- · renforcer la qualité de l'accueil,
- · valoriser les compétences professionnelles, construire ensemble un service public de la petite enfance.

Ces actions visent à améliorer l'accompagnement des familles, à renforcer la cohésion sociale et à garantir une prise en charge optimale des jeunes enfants dans un environnement solidaire et accessible.

La Caf de l'Hérault est aux côtés de la ville de Montpellier pour inaugurer, ce mardi 28 janvier, le nouvel espace multi accueil Colette Zannettacci.

Ce multi-accueil, Colette ZANNETTACCI résulte de la fusion de deux anciennes structures municipales d'accueil du jeune enfant : le jardin d'enfants «Les Boutons d'or» et la halte-garderie «Les Coquelicots». Les travaux de réhabilitation ont permis de mettre les bâtiments aux normes et de les agrandir, portant ainsi la capacité d'accueil à 55 places.

Ce nouveau multi-accueil, d'une superficie de 450m², améliorera les conditions d'accueil des enfants et de travail des professionnels. Il offre également des espaces extérieurs vastes et agréables de 350m², permettant la mise en place d'un projet pédagogique axé sur le développement durable. Ce projet repose sur une pédagogie de plein air, privilégiant le contact avec la nature. La majorité des activités et la sieste des enfants se dérouleront à l'extérieur. L'adhésion et la participation des familles sont également essentielles à la réussite de celui-ci

### Données statistiques de l'espace **Multi Accueil**

(Données CAF 2023)		
	Ville de Montpellier	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	26%	41%
Dont familles monoparentales	40%	36%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	5%	4%
Dont familles avec au moins un parent actif	39%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	23%	17%

#### **UNE COLLABORATION SOLIDE**

La Ville et la Caf entretiennent un partenariat fort depuis 1984, pour co-financer les structures d'accueil du jeune enfant et développer ces modes d'accueil, en lien avec la croissance démographique de Montpellier. La Caf et la Ville sont partenaires pour l'ensemble des services aux familles montpelliérains : les accueils de loisirs, les centres sociaux, les dispositifs de soutien à la parentalité, l'accompagnement à la scolarité... Une Convention territoriale globale (CTG) a été signée pour la période 2022/2026 afin d'accompagner la mise en œuvre d'un plan d'actions fondé sur une analyse des besoins des familles Montpelliéraines.

Cette CTG renforce les actions partenariales entre la CAF et la ville de Montpelier et permet de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en direction des besoins actuels et futurs des familles. Elle constitue ainsi une feuille de route à suivre par ses signataires sur une période de 5 ans.

#### LE SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Caf de l'Hérault, accompagne la ville dans ce projet, à hauteur de 587 500€. En 2023, la Caf de l'Hérault a également versé à la Ville 11 339 000€ pour le fonctionnement de l'ensemble de ses structures et 838 968€ pour les investissements.